



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

PLAN  
LOIRE  
GRANDEUR NATURE

2007-2013

# Politique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur les têtes de bassin : révision du SDAGE, politique territoriale et plan Loire 2007-2013

Lucien MAMAN Chef du service "cours d'eau et zones humides"  
Direction des Espaces Ruraux - Agence de l'eau Loire-Bretagne  
courriel : [lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr](mailto:lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr)



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# 1<sup>er</sup> SDAGE Loire-Bretagne (1996)

✓ avec des objectifs à atteindre :

- retrouver des rivières vivantes et mieux les gérer ;
- sauvegarder et mettre en valeur les zones humides
- savoir mieux vivre avec les crues



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Projet de révision du SDAGE Loire-Bretagne (2009)

Arrêté du 17/03/2006 : contenu minimal du futur Sdage :

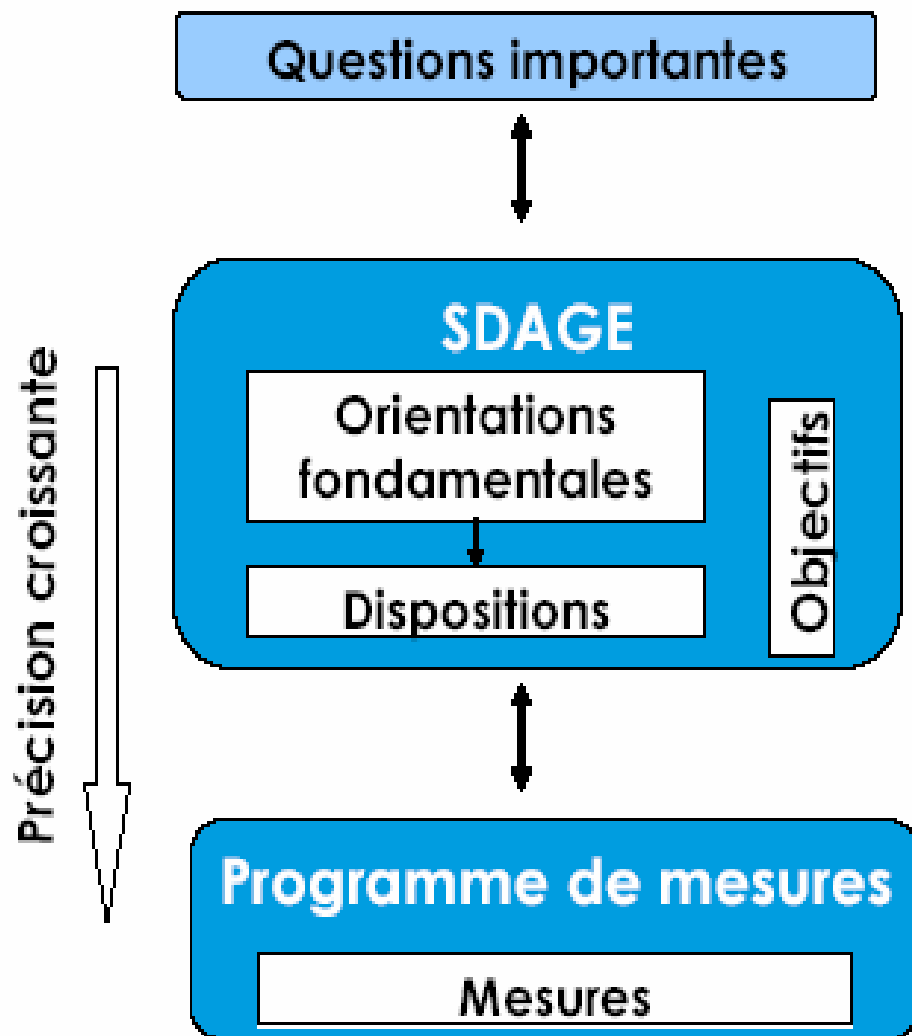
### ✓ quatre éléments principaux :

- un **résumé** présentant l'objet et la portée du document ...
- les **orientations fondamentales** pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ;

✓ les **objectifs environnementaux** fixés pour chaque masse d'eau ;

✓ les **dispositions nécessaires** ... atteindre les objectifs, ... prévenir la détérioration des eaux ... décliner les orientations fondamentales.

✓ Le programme de mesures





Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Projet de révision du SDAGE Loire-Bretagne (2009)

➤ Consultation du public en 2005 avec des questions importantes ⇒ orientations fondamentales :

✓ Un patrimoine remarquable à préserver

- **Préserver les zones humides et la biodiversité**
- Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs
- Préserver le littoral
- **Préserver les têtes de bassin**

➤ *NB : la consultation du public en 2008 ne relève que 6% sensibilisés aux ZH et 5% à l'artificialisation des cours d'eau!*





Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Préserver les zones humides et la biodiversité

- zones humides avec **rôle fondamental**, pourtant **la dégradation continue** depuis 96:
  - fonctions essentielles **d'interception des pollutions diffuses**,
  - **particulièrement sur les têtes des bassins ... dénitrification**
  - **par la conservation d'un maillage suffisant**
  - **soutien d'étiage par régulation débits des cours d'eau et nappes souterraines**
- **maintien ou atteinte de l'objectif de bon état des masses d'eau**
- **... et conservation de la biodiversité**



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Favoriser la prise de conscience

- ✓ ► *la connaissance ► Inventaires (cf. exposé L. Vienne) Sage/ réseaux ou des sites de ZHIEP (article L. 211-3), et ZHSGE (article L. 212-5-1) hors cas particuliers, toutes les zones humides des têtes de bassin versant relèvent de ces dispositions*

## Préserver les zones humides

- ✓ ► *documents d'urbanisme*
- ✓ ► *plans d'actions de préservation et de gestion*

**Restaurer les zones humides dégradées**

**Recréer des zones humides disparues (à 200%)**



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Préserver les têtes de bassin (ME objectif 2015)

- ✓ **Les orientations fondamentales et dispositions**
  - les têtes de bassins conditionnent en **quantité** et en **qualité** les **ressources en eau** de l'aval ...bonne qualité, ...fragiles ...risque dégradation / **pressions** : activités économiques ...
  - **Favoriser la prise de conscience**
    - ▶ *volets communication des SAGE et sensibilisation des habitants sur le rôle des têtes de bassin et l'intérêt majeur de leur préservation.*
    - ▶ *+ rappel : enveloppes/ Sage/ réseaux ou des sites de ZHIEP (article L. 211-3), et ZHSGE (article L. 212-5-1)*
    - ▶ *hors cas particuliers, toutes les zones humides des têtes de bassin*





Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

- ✓ ... orientations fondamentales ... dispositions
  - Adapter les politiques publiques à la spécificité des têtes de bassin
    - ▶ *SAGE avec systématiquement analyse des caractéristiques de leurs têtes de bassin et la fixation d'objectifs adaptés de préservation ou de restauration de leur qualité,*
    - ▶ *commissions locales de l'eau, les financeurs ... examinent et justifient les adaptations de leurs politiques à mettre en place pour tenir compte des spécificités des têtes de bassin.*



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Les outils contractuels de l'agence : la politique territoriale (CA du 27/03/2008)

✓ **SAGE** approuvés ou non, **plan d'actions par un contrat territorial** :

- **Présélection** préalable du **territoire** approuvée par le CA de l'agence, selon priorités ME/ DCE ;
- **Identification porteur** de projet, désignation animateur, comité de pilotage, mobilisation sur le terrain
- **Diagnostic** de **territoire multithématique** et diagnostics individuels (agricoles)



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Le contrat territorial

## ✓ Le diagnostic de territoire

- éléments de **connaissance** existants
- étudie **l'ensemble des thématiques** à l'origine des **déclassements** de masses d'eau
- définit un **programme d'actions**
- **ce programme peut être monothématique "zh"** dans un 1<sup>er</sup> temps,
- puis plus global par la suite lorsque la mobilisation est suffisante



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Le contrat territorial

## ✓ Le contrat territorial multithématique et multipartenarial

- Présenté au conseil d'administration de l'agence (# Cri)
- Signé par maîtres d'ouvrage et partenaires financiers
- pour 5 ans maximum et + selon enjeux et programme

## ✓ Le suivi/évaluation

- **Bilans annuels** et à **mi-parcours important**
- **Bilan final** (étude spécifique)/**Indicateurs** (état zéro, objectifs, résultats)
- **Réseau de suivi** de la qualité de l'eau / réseau de contrôle opérationnel du programme de surveillance DCE



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Le contrat territorial

### ✓ Conditions d'éligibilité et de mise en œuvre

- objectif rétablir l'état des masses d'eau / **paramètres déclassants**.
- **Priorité** aux projets/masses d'eau avec **objectifs 2015**
  - + 2021 si besoin / plusieurs contrats successifs
  - + préservation des zones amont du bassin LB
  - + au moins 80% /montants /actions financées sur paramètres déclassants
- **cas particulier des têtes de bassin de l'amont**, la **préservation du bon état** et le **maintien de certains usages** pourront être pris en compte.





## Actions éligibles

**Préservation de la fonctionnalité hydrologique des zones humides des têtes de bassin :**  
zones humides, sources et tourbières des têtes du réseau hydrographique

**Plusieurs contrats engagés ou cours de montage :**

✓ CRE ZH des hautes Chaumes du Forez,  
CG 42, CEPA, PNR Livradois – Forez, CREN Rhône-Alpes

✓ tb Allier en Lozère, Loire en Ardèche, Monts de la Madeleine (03/42), Millevaches en Limousin



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## Plateforme "Eau, espaces, espèces"

PLAN  
LOIRE  
GRANDEUR NATURE  
2007-2013

*Merci de votre attention*

